CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E111018** **VALABLE JUSQU'AU** **15/09/2027**

ÉDITÉ LE 09/07/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 05/06/2008

Forme juridique : SARL

Capital : 5 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC EPINAL 2008 B 40087

Siret : 504 437 880 00025

Code NACE : 4321A

Numéro caisse de congés payés :

Assurance Responsabilité Travaux :
CAMBTP 1 400145

Assurance Responsabilité Civile :
CAMBTP 1 400145

Situation fiscale et sociale : A jour au 06/07/2026

Raison sociale : GRILLOT STEPHANE

10 RUE DE LA BLANCHE CROIX
88500 OELLEVILLE

Téléphone : 06 21 41 57 31 **Fax :**

Portable : 06 21 41 57 31

Responsabilité légale :
GRILLOT STEPHANE GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Site Internet :

E-mail : grillotstephane@sfr.fr

Effectif moyen : 1 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 90 653 **Tranche de classification :** CA1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
5311	Installation de VMC en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m²	1	30/06/2025
7122	Isolation thermique par l'intérieur		22/06/2023
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

09/07/2026 09:19

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E111018** **VALABLE JUSQU'AU** **15/09/2027**

ÉDITÉ LE **09/07/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 05/06/2008
Forme juridique : SARL

Capital : 5 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC EPINAL 2008 B 40087

Siret : **504 437 880 00025**
Code NACE : 4321A
Numéro caisse de congés payés :

Assurance Responsabilité Travaux :
CAMBTP 1 400145

Assurance Responsabilité Civile :
CAMBTP 1 400145

Situation fiscale et sociale : A jour au 06/07/2026

Raison sociale : **GRILLOT STEPHANE**

10 RUE DE LA BLANCHE CROIX
88500 OELLEVILLE

Téléphone : 06 21 41 57 31 **Fax :**
Portable : 06 21 41 57 31

Site Internet :
E-mail : grillotstephane@sfr.fr

Responsabilité légale :
GRILLOT STEPHANE GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Effectif moyen : 1 **Tranche de classification :** EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5311	Installation de VMC en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m² Mention RGE	30/06/2025
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	22/06/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Ventilation mécanique	16/09/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	16/09/2021
o Isolation des combles perdus	16/09/2021
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	16/09/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

09/07/2026 09:19

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.